

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 440****21 juin 2000****SOMMAIRE**

Bostonmil Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	page 21118	Luxembourg Consulting Group S.A., Luxbg	21086, 21087
EUROFINANCIERE, Société Européenne de Gestion Financière, Luxembourg . . . . .	21114, 21115, 21116	Luxembourgeoise de Construction Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	21096
Gazelle Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21075, 21076	Luxemburger Patentgesellschaft A.G., Luxbg	21095, 21096
Générale Advisory Company S.A., Luxembourg . . . . .	21076	Maesch Holding S.A., Larochette . . . . .	21097
Genista International S.A., Luxembourg . . . . .	21076, 21077	Marsid Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	21096
Gordana S.A.H., Luxembourg . . . . .	21074	Menelaus S.A.H., Luxembourg . . . . .	21097
Graanfin Europa S.A., Luxembourg . . . . .	21077	MIH Finance S.A., Luxembourg . . . . .	21094
Grandex Promotion S.A., Luxembourg . . . . .	21077	MIH Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	21094
Greenback, Luxembourg . . . . .	21078	MIH Investments S.A., Luxembourg . . . . .	21097
G-Short Term Fund Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	21074	MKN S.A., Luxembourg . . . . .	21097
G-Strategy Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	21074	Mondichim S.A., Luxembourg . . . . .	21098
G-Treasury Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	21074	Multi-Funds Advisory S.A., Strassen . . . . .	21098
G-Treasury International Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	21075	Nationale Nederlanden Advisory S.A., Strassen . . . . .	21099
Guilbert Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	21078	Nautical Society S.A. . . . .	21099
Guineu S.A., Luxembourg . . . . .	21078	NFZ International Fund, Sicav, Luxembourg	21099, 21100
Hacofin S.A., Luxembourg . . . . .	21079	Nimo Holding S.A., Larochette . . . . .	21100
Hamilton S.A.H., Luxembourg . . . . .	21079	Noble Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	21098
Henkel Finance S.A., Luxembourg . . . . .	21079	Nord Européenne d'Investissement S.A., Luxembg	21099
H.P.T. Holding de Participations Touristiques S.A., Luxembourg . . . . .	21081	Orion Music Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	21100
Ideogramme Investments S.A.H., Luxembg	21081, 21082	Palmeri S.A.H., Luxembourg . . . . .	21101
Immobilière de Manola S.A., Luxembourg . . . . .	21082	Parsutel S.A., Luxembourg . . . . .	21101
Immo G, S.à r.l., Junglinster . . . . .	21082	Patent Development & Investment S.A., Luxembourg	21101
Immo-House, S.à r.l., Walferdange . . . . .	21083, 21084	Patrimoine Croissance, Sicav, Luxembourg . . . . .	21101
Immoveer S.A., Strassen . . . . .	21083	Permal Long Funds S.A., Luxembourg . . . . .	21102
ING International Advisory S.A., Strassen . . . . .	21085	Permasteelisa Benelux S.A., Steinfort . . . . .	21100
ING International (II) Advisory S.A., Strassen . . . . .	21085	Persi S.A., Luxembourg . . . . .	21102
ING Index Linked Fund Advisory S.A., Strassen . . . . .	21084	Piclux S.A., Luxembourg . . . . .	21102, 21104
Intercone S.A., Luxembourg . . . . .	21090	Pico S.A.H., Luxembourg . . . . .	21104
Interland Cie S.A.H., Luxembourg . . . . .	21087	Postbank (NL) Advisory S.A., Strassen . . . . .	21105
International Global Investment S.A., Luxbg	21080, 21081	Pride Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	21105
International Patent Development Company S.A., Luxembourg . . . . .	21082	Privat/Degroof, Sicav, Luxembourg . . . . .	21106
International Tourism Development S.A., Luxembg	21089	Prospect Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21106
Interselex Equity Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	21087	Pubart, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21107
Interselex Europa Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	21090	Renova Baty, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21108
Investissements Textiles S.A., Luxembourg . . . . .	21091	Ripoulux S.A.H., Luxembourg . . . . .	21105
Isotherm Vente, S.à r.l., Kehlen . . . . .	21087, 21089	Rodenber S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	21108
Jadof Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	21081	Rosa Lëtzebuerg, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	21109
JDC S.A., Dudelange . . . . .	21091	Royalport Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21108
Jenny Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	21091	Samgwym Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21112
Juba Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21092	Santorini S.A.H., Luxembourg . . . . .	21112
Kagi S.A.H., Luxembourg . . . . .	21092	Semaphore, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21113
Kent Investment Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21092	Shobai A.G., Luxembourg . . . . .	21114
Kerguelen S.A., Luxembourg . . . . .	21085, 21086	Smart, Agentur für Event & Kommunikation, G.m.b.H., Luxembourg . . . . .	21114
Kevin Management S.A., Luxembourg . . . . .	21089	Société Nouvelle (Luxembourg) Holding S.A., Luxbg	21108
Kisa S.A., Luxembourg . . . . .	21093	Soleil Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21114
Lamber S.A.H., Luxembourg . . . . .	21093	Squad Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21117
Lamisol S.A., Luxembourg . . . . .	21094	Stallen Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21117, 21118
Landesbank Schleswig-Holstein International A.G., Luxembourg . . . . .	21094	Stratinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21120
Lead International S.A., Luxembourg . . . . .	21093	Suluxan S.A., Luxembourg . . . . .	21118
Lhêtre, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21079, 21080	Unifida S.A.H., Luxembourg . . . . .	21095
Logos Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	21095		
Lombard Privée Capital Markets S.A., Garnich . . . . .	21095		

**G-SHORT TERM FUND CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 46.469.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

*Pour G-SHORT TERM FUND CONSEIL*  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15725/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**G-STRATEGY CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 49.024.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

*Pour G-STRATEGY CONSEIL*  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15726/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**G-TREASURY CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.934.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

*Pour G-TREASURY CONSEIL*  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15727/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GORDANA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 44.581.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2000, vol. 534, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

GORDANA S.A.  
Signature    Signature  
Administrateur    Administrateur

(15738/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.936.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

Pour G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15728/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**GAZELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. GAZELLE S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.254.

L'an deux mille, le premier mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GAZELLE S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 39.254,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 janvier 1992, publié au Mémorial C, numéro 281 du 27 juin 1992.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Agnese Fantauzzi-Monte, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Daniel Cao, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des associés présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

a) Modification de la raison sociale en GAZELLE HOLDING S.A.;

b) Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts y afférent.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la raison sociale de la société en celle de GAZELLE HOLDING S.A.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède l'article premier (1<sup>er</sup>) - premier (1<sup>er</sup>) alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. 1<sup>er</sup> Alinéa.** Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de GAZELLE HOLDING S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, A. Monte, D. Cao, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 mars 2000, vol. 858, fol. 10, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 mars 2000.

F. Kessler.

(15730/219/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**GAZELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. GAZELLE S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.254.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 1<sup>er</sup> mars 2000,

déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 mars 2000.

F. Kessler.

(15731/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GENERALE ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 29.079.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

Pour *GENERALE ADVISORY COMPANY*  
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15732/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GENISTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 71.953.

L'an deux mille, le sept mars.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GENISTA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, en date du 10 décembre 1999, numéro 946.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Xavier Buriez, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Ajout d'un dernier alinéa à l'article 4 qui aura la teneur suivante:

«La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, commerciales ou industrielles nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide d'ajouter un dernier alinéa à l'article 4 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 4. Dernier alinéa.** La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, commerciales ou industrielles nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Grisius, M. Delfosse, X. Buriez, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 mars 2000, vol. 413, fol. 16, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 mars 2000.

*E. Schroeder.*

(15733/228/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GENISTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 71.953.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 mars 2000.

*E. Schroeder.*

(15734/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GRAANFIN EUROPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.614.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2000, vol. 534, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

*GRAANFIN EUROPA S.A.*

*Signature*

*Administrateur*

(15739/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GRANDEX PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.875.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour GRANDEX PROMOTION S.A.*

*Société Anonyme*

*CREGELUX*

*Crédit Général du Luxembourg S.A.*

*Société Anonymes*

*Signature*

(15741/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GRANDEX PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.875.

L'assemblée générale statutaire du 2 septembre 1997 a ratifié la décision du Conseil d'administration du 6 novembre 1996 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Vincenzo Arnó en remplacement de Monsieur Roger Petry et la décision du Conseil d'Administration du 27 février 1997 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Dirk van Reeth en remplacement de Monsieur Jean Lambert.

Luxembourg, le 4 février 2000.

*Pour GRANDEX PROMOTION S.A.*

*CREGELUX*

*Crédit Général du Luxembourg S.A.*

*Société Anonyme*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15740/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GREENBACK.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 45.593.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 21 janvier 2000 entre GREENBACK et A.M. MERCURIA S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe, qu'un contrat de domiciliation a été conclu pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

Un Mandataire  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 70, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15742/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GUILBERT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 52.984.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration, du 1<sup>er</sup> mars 2000, que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Bart Rentmeesters afin de permettre à ce dernier de développer le négoce, l'achat et la vente de papeterie, fournitures d'entreprises, bureaux, d'articles informatiques, bureautiques ou reprographiques, la reliure, la commercialisation d'autocollants, de cartonnages, de rubans adhésifs, de produits d'emballage, de conditionnement, d'hygiène et de sécurité et généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cette gestion journalière, sur le territoire luxembourgeois.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15744/790/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GUINEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.796.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 66, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GUINEU S.A.  
Société Anonyme  
R. Portabella Peralta  
Administrateur-délégué

(15746/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**GUINEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.796.

L'assemblée générale ordinaire du 3 mars 2000, réunie au siège social de la société a décidé:

- De ratifier la décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 1999, de transférer le siège social de la société au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- D'accepter la démission du commissaire aux comptes WEBER ET BONTEMPS Luxembourg et de pourvoir à son remplacement en nommant KPMG Luxembourg jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2004.
- De donner décharge pleine et entière à l'administrateur Monsieur Rafael Marcos Prieto ayant démissionné le 17 février 1999.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

GUINEU S.A.  
Société Anonyme  
R. Portabella Peralta  
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15745/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---



**HACOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.395.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johans, Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant au 34, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg a été coopté Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme  
HACOFIN S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15747/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**HAMILTON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 8.180.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2000*

Suite à la démission de Madame Yolande Johans, Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen a été coopté Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur, démissionnaire, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme  
HAMILTON S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15748/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**HENKEL FINANCE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 70, Grand-rue.  
H. R. Luxemburg B 5.101.

—  
*Auszug aus den Beschlüssen der Außerordentlichen Generalversammlung vom 7. Februar 2000*

- Der Gesamtgewinn per 31. Dezember 1998 von DEM 1.695.406,58 wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Für beglaubigten Auszug  
HENKEL FINANCE S.A.

Unterschrift                      Unterschrift  
Verwaltungsratsmitglied    Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15749/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LHETRE, Société à responsabilité limitée,  
(anc. HMB, Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

—  
L'an deux mille, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

1.- Madame Malou Molitor, gemmologue, épouse de Monsieur Jean Beck, demeurant à L-6430 Echternach, 29, route de Diekirch;

2.- Monsieur Carlo Hansen, commerçant, demeurant à L-8132 Bridel, 14, rue F.-C. Gerden.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée HMB, ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 46, avenue de la Faiènerie, a été constituée par acte du notaire soussigné en date du 9 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 125 du 26 février 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 226 du 1<sup>er</sup> avril 1999.

- Que le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.
- Que les comparants sub 1.- et 2.- sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le siège social est transféré de L-1510 Luxembourg, 46, avenue de la Faïencerie à L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en LHETRE et en conséquence de changer l'article 2. des statuts comme suit:

«**Art. 2.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LHETRE.»

*Troisième résolution*

L'assemblée constate la cession de Monsieur Carlo Hansen, préqualifié, de cinquante (50) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à Madame Malou Molitor, préqualifiée, qui accepte.

Cette cession de parts est approuvée conformément à l'article 7. des statuts et les comparants la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite, est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

*Quatrième résolution*

A la suite de la cession de parts sociales ci-avant mentionnée l'article 6 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune, entièrement libérées.

Toutes les parts sociales sont détenues par Madame Malou Molitor, gemmologue, épouse de Monsieur Jean Beck, demeurant à L-6430 Echternach, 29, route de Diekirch.»

*Cinquième et dernière résolution*

L'assemblée accorde pleine et entière décharge à Monsieur Carlo Hansen, préqualifié, pour l'exécution de son mandat de gérant technique.

Madame Malou Molitor, prédite, est nommée gérante unique de la société.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de vingt-cinq mille francs. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Molitor, C. Hansen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 février 2000, vol. 508, fol. 90, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Steffen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 15 mars 2000.

J. Seckler.

(15750/231/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**LHETRE, Société à responsabilité limitée,  
(anc. HMB, Société à responsabilité limitée).**  
Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 15 mars 2000.

J. Seckler.

(15751/231/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.323.

Les bilans au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 60, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(15769/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.



**INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 61.323.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 6 juillet 1999 que:

\* L'Assemblée est informée du changement de statut juridique du commissaire aux comptes qui de société civile MONTBRUN FIDUCIAIRE REVISION est devenue Société à responsabilité limitée MONTBRUN REVISION, S.à r.l.

L'assemblée nomme nouveau commissaire aux comptes la société MONBRUN REVISION, S.à r.l., dont le mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale de 2003.

\* L'assemblée confirme le mandat d'administrateur-délégué de M. René Coltof.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 60, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15770/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**H.P.T. HOLDING DE PARTICIPATIONS TOURISTIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 29.156.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, a été coopté Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme

H.P.T. HOLDING DE  
PARTICIPATIONS TOURISTIQUES S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15752/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**JADOF INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 68.417.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour JADOF INVEST S.A.

Société Anonyme Holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signatures

(15780a/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**IDEOGRAMME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.479.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour IDEOGRAMME INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme Holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signatures

(15753/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**IDEOGRAMME INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.479.

L'assemblée générale ordinaire du 4 mai 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

La même Assemblée a également ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Edward Bruin en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó.

Luxembourg, le 11 février 2000.

Pour IDEOGRAMME INVESTMENTS S.A.  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15754/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**IMMO G, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6133 Junglinster, 15, rue Kremerich.  
R. C. Luxembourg B 66.027.

EXTRAIT

Suite à une cession à la valeur nominale de l'intégralité des parts sociales de la société IMMO G, S.à r.l. signée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2000 les parts sociales de ladite société sont actuellement détenues comme suit:

Associée unique: EMM EURO MEDIA-MARKETING & MANAGEMENT Ltd, 4, Queen Anne Terrace, Sovereign Court, London . . . . . 500 parts sociales  
IMMO G, S.à r.l.  
M. Garnier  
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2000, vol. 534, fol. 5, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15756/664/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**IMMOBILIERE DE MANOLA S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 48.875.

DISSOLUTION

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 1999*

1. La liquidation de la société IMMOBILIERE DE MANOLA S.A. est clôturée.
2. Décharge est accordée aux liquidateurs et commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
3. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 23, avenue Monterey, Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Extrait certifié sincère et conforme  
FIN-CONTROLE S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15757/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERNATIONAL PATENT DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 59.450.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15771/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**IMMOVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 44.637.

Constituée suivant acte reçu en date du 22 juillet 1993.

En sa réunion du 13 octobre 1999, l'assemblée générale a désigné les membres du conseil d'administration et le commissaire pour une période de 6 ans se terminant lors de l'Assemblée de 2005:

*Administrateurs:*

Mme Gabrielle Roels, demeurant à Jambes (B), Président du Conseil d'Administration;

Mme Christiane Pimenta, demeurant à Lamadelaine (L), membre;

M. Francis Crucifix, demeurant à Strassen (L), administrateur-délégué disposant à titre individuel de la signature sociale sans limitation.

*Commissaire:*

Mlle Laurence Crucifix, demeurant à Jambes (B).

Strassen, le 21 janvier 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2000, vol. 533, fol. 17, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15761/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**IMMO-HOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 32, rue de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 68.368.

L'an deux mille, le seize février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Carlo Caccioppoli, employé privé, demeurant à L-7349 Heisdorf, 27, rue Henri de Stein,

2.- Madame Giulia Tinelli, employée privée, demeurant à L-7349 Heisdorf, 27, rue Henri de Stein.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant:

- que suite à une cession de part sous seing privé en date du 12 juillet 1999, laquelle restera annexée en copie au présent acte après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, ils sont devenus les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée IMMO-HOUSE, S.à r.l., avec siège social à L-7349 Heisdorf, 27, rue Henri de Stein,

- que ladite société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 68.368;

- que ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 20 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 293 du 27 avril 1999.

Lesquels comparants ont requis le notaire de dresser l'acte de la résolution suivante prise à l'unanimité des voix, comme suit:

*Résolution unique*

Les associés décident de transférer le siège social de la société à L-7220 Walferdange, 32, rue de Diekirch.

En conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Première phrase.** Le siège de la société est établi à Walferdange.»

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: C. Caccioppoli, G. Tinelli, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2000, vol. 122S, fol. 63, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 mars 2000.

P. Decker.

(15758/206/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**IMMO-HOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 32, rue de Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 68.368.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
P. Decker  
Notaire

(15759/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**IMMO-HOUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 32, rue de Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 68.368.

L'an deux mille, le neuf mars.

Se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée IMMO-HOUSE, S.à r.l., avec siège social à L-7220 Walferdange, 32, rue de Diekirch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 68.368, à savoir:

- 1.- Monsieur Carlo Caccioppoli, employé privé, demeurant à L-7349 Heisdorf, 27, rue Henri de Stein,
- 2.- Madame Giulia Tinelli, employée privée, demeurant à L-7349 Heisdorf, 27, rue Henri de Stein.

Ensuite les associés actuels prénommés, se réunissant en assemblée générale pour laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés acceptent la démission de Madame Beate Dunker, employée privée, demeurant à L-6160 Bourglinster, 18, an der Schlaed, en tant que gérante technique de la société, et lui confère pleine et entière décharge pour l'exercice de ses fonctions.

*Deuxième et dernière résolution*

Les associés décident de confirmer aux fonctions de gérant unique pour une durée indéterminée: Monsieur Carlo Caccioppoli, prénommé, avec tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Fait à Luxembourg, le 9 mars 2000.  
Luxembourg-Eich, le 9 mars 2000.

C. Ciaccioppoli G. Tinelli  
Pour copie certifiée conforme  
à l'original  
P. Decker

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15760/206/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**ING INDEX LINKED FUND ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.635.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 22 février 2000 que:

Le Conseil d'Administration a nommé provisoirement M. Henk-Sytze Meerema, Président du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Garry Pieters, démissionnaire, ainsi que M. Antonius Picokrie en tant que membre du Conseil d'Administration.

Ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2000 et seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour la société  
Signature  
Un Mandataire

**EXTRAIT**

Le Conseil d'Administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Henk-Sytze Meerema, Président;  
Gilles de Hennin;  
Roland Kerr;  
Antonius Picokrie.  
Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour la société  
Signature  
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15762/062/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**ING INTERNATIONAL ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.587.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 22 février 2000 que:

Le Conseil d'Administration a nommé provisoirement M. Henk-Sytze Meerema, Président du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Garry Pieters, démissionnaire, ainsi que M. Antonius Picokrie en tant que membre du Conseil d'Administration.

Ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2000 et seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

*Pour la société  
Signature  
Un Mandataire*

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Henk-Sytze Meerema, Président;

Gilles de Hennin;

Roland Kerr;

Antonius Picokrie.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

*Pour la société  
Signature  
Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15763/062/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**ING INTERNATIONAL (II) ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 47.641.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 22 février 2000 que:

Le Conseil d'Administration a nommé provisoirement M. Henk-Sytze Meerema, Président du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Garry Pieters, démissionnaire, ainsi que M. Antonius Picokrie en tant que membre du Conseil d'Administration.

Ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2000 et seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

*Pour la société  
Signature  
Un Mandataire*

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Henk-Sytze Meerema, Président;

Gilles de Hennin;

Roland Kerr;

Antonius Picokrie.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

*Pour la société  
Signature  
Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15764/062/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**KERGUELEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.216.

Les comptes annuels au 30 juin 1996, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 65, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signatures.*

(15787/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**KERQUELEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.216.

Les comptes annuels au 30 juin 1997, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 65, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(15790/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**KERQUELEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.216.

Les comptes annuels au 30 juin 1998, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 65, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(15789/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**KERQUELEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.216.

Les comptes annuels au 30 juin 1999, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 65, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(15788/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**KERQUELEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 37.216.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement  
le 22 décembre 1999 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- Par ailleurs, l'assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Quintus.
- L'assemblée prend acte de la décision de Monsieur Gérard Coene et de Monsieur Yvan Juchem de ne pas demander le renouvellement de leur poste d'administrateur et les remercie pour leur précieuse collaboration. L'assemblée nomme en remplacement:
  - Monsieur Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
  - Monsieur Joseph Winandy, administrateur de sociétés, demeurant à Itzig.
- L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Joseph Winandy de ne pas demander le renouvellement de son poste de commissaire aux comptes et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'assemblée nomme en remplacement:
  - Monsieur Noël Didier, commissaire aux comptes, demeurant à Hondelange.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2000.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15786/009/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**LUXEMBOURG CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 54.253.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15804/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.



**LUXEMBOURG CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 54.253.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15805/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**INTERLAND CIE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.891.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 avril 1999*

La cooptation de Monsieur François Mesenburg, employé privé, L-Biwer, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Jacques-Emmanuel Lebas, démissionnaire, et la cooptation de la société FINIM LIMITED, Jersey, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Claude Hermes, démissionnaire, sont ratifiés.

Fait à Luxembourg, le 8 avril 1999.

Certifié sincère et conforme  
INTERLAND CIE S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15768/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**INTERSELEX EQUITY CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 10.050.

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

Pour INTERSELEX EQUITY CONSEIL  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15774/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**ISOTHERM VENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 49.613.

L'an deux mille, le vingt et un février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Frank Nimax, comptable, demeurant à L-9068 Ettelbruck, 21B, cité Patton, agissant en sa qualité de mandataire des époux Monsieur Fabien Meyer, industriel, et Madame Simone Broos, employée privée, demeurant à L-8061 Bertrange, 1A, rue Alexandre de Colnet.

en vertu d'une procuration sous seing privé, faite et donnée à Kehlen, le 18 février 2000,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a exposé au notaire ce qui suit:

Que les prénommés époux Fabien Meyer-Simone Broos, sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée ISOTHERM VENTE, S.à r.l. avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone industrielle.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 15 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 132 du 24 mars 1995,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 août 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 818 du 9 novembre 1998.

Qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 49.613.

Qu'elle a un capital social de 12.500.000,- LUF divisé en 12.500 parts sociales de 1.000,- LUF chacune, réparties entre les associés comme suit:

- Monsieur Fabien Meyer, prénommé . . . . . 12.499 parts sociales  
 - Madame Simone Broos, prénommée . . . . . 1 part sociale

Ensuite les associés prénommés, représentés comme dit ci-avant, se réunissent en assemblée générale pour laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution  
 Augmentation de capital*

Les associés, prénommés, décident d'augmenter le capital social de vingt-sept millions cinq cent mille francs (27.500.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de douze millions cinq cent mille francs (12.500.000,- LUF) à quarante millions de francs (40.000.000,- LUF) et de créer vingt-sept mille cinq cents (27.500) nouvelles parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune.

Avec l'agrément des associés Fabien Meyer et Simone Broos, tous deux prénommés, la libération a eu lieu comme suit:

- par la société SERMELUX S.A. METALSERVICE LUXEMBOURG, avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 16.923, moyennant versements en espèces à concurrence de vingt millions de francs (20.000.000,- LUF)

- par l'associé Monsieur Fabien Meyer, prénommé, moyennant versements en espèces à concurrence de sept millions cinq cent mille francs (7.500.000,- LUF),

de sorte que la somme de vingt-sept millions cinq cent mille francs (27.500.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Est intervenue au présent acte:

La prédite société anonyme SERMELUX S.A. METALSERVICE LUXEMBOURG, ici représentée par Monsieur Frank Nimax, prénommé, agissant en vertu de la prédite procuration sous seing privé, faite et donnée à Kehlen le 18 février 2000.

Ladite intervenante, représentée comme dit ci-avant, après avoir pris connaissance de ce qui précède, déclare confirmer la prédite augmentation faite par elle-même et accepte l'attribution de 20.000 parts sociales nouvelles en contrepartie de ladite augmentation.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la prédite augmentation et capital, tous les associés décident de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à quarante millions de francs (40.000.000,- LUF) divisé en quarante mille (40.000) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Fabien Meyer, industriel, demeurant à L-8061 Bertrange, 1A, rue Alexandre de Colnet, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales . . . . .	19.999
2.- Madame Simone Broos, employée privée, demeurant à L-8061 Bertrange, 1A, rue Alexandre de Colnet, une part sociale . . . . .	1
3.- La société SERMELUX S.A. METALSERVICE LUXEMBOURG, prénommée, vingt mille parts sociales . . . . .	20.000
Total: quarante mille parts sociales . . . . .	40.000

*Troisième résolution et dernière résolution*

Les associés confirment Monsieur Fabien Meyer, prénommé, en sa qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

Est nommé gérant pour une durée indéterminée, la société anonyme SERMELUX S.A. METALSERVICE LUXEMBOURG prénommée.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement 355.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude de notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant-mandataire, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Nimax, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2000, vol. 122S, fol. 70, case 11. – Reçu 275.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 13 mars 2000.

P. Decker.

(15778/206/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**ISOTHERM VENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 49.613.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
P. Decker

(15779/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 10, rue E. Steichen.  
R. C. Luxembourg B 62.787.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A.*

*Société Anonyme*  
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

*Société Anonyme*

*Signatures*

(15773/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 10, rue E. Steichen.  
R. C. Luxembourg B 62.787.

L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 16 février 2000.

*Pour INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A.*

*CREGELUX*

Crédit Général du Luxembourg S.A.

*Société Anonyme*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15772/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**KEVIN MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 71.492.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 1<sup>er</sup> septembre 1999 à 15.00 heures*

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion aux sociétés BREOGAN WOLRD LIMITED et BRIMSBERG SECURITIES LIMITED, avec siège social à Lake Building, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (B.V.I.).

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg  
en date du 1<sup>er</sup> septembre 1999 à 17.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que les sociétés BREOGAN WORLD LIMITED et BRIMSBERG SECURITIES LIMITED, avec siège social à Kale Building, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola (B.V.I.) ont été élus aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société, ils auront chacun tous pouvoirs pour engager valablement la Société par leur seule signature.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 1999.

*Pour KEVIN MANAGEMENT S.A.*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2000, vol. 534, fol. 15, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15791/768/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERCONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 41.408.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour INTERCONE S.A.*

*Société Anonyme*

**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signatures

(15765/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERCONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 41.408.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour INTERCONE S.A.*

*Société Anonyme*

**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signatures

(15766/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERCONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 41.408.

—  
L'assemblée générale statutaire du 10 avril 1997 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Dirk van Reeth en remplacement de Monsieur Roger Petry.

Luxembourg, le 15 février 2000.

*Pour INTERCONE S.A.*

**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15767/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INTERSELEX EUROPA CONSEIL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.508.

—  
L'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Hein Poelmans en remplacement de Monsieur Jean Schouwens.

Cette même assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur Monsieur Bas Schreuders, Administrateur-délégué, demeurant à Steinsel, en remplacement de Monsieur Hein Poelmans.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

*Pour INTERSELEX EUROPA CONSEIL*

**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15775/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.188.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A.  
Société Anonyme  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

(15777/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.188.

L'assemblée générale statutaire du 2 avril 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 2 mars 2000.

Pour INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A.  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15776/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**JDC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 64.873.

Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires tenue le 23 février 2000 que:

1. L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 1998.
2. L'Assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice se terminant au 31 décembre 1998 au montant de EUR 5.030,- comme suit:

	EUR
- Perte de l'exercice . . . . .	(5.030)
- Affectation aux réserves . . . . .	3.690
- Pertes reportées . . . . .	(1.340)

3. L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 10 mars 2000.

Pour la société  
J.-D. Camus

(15780/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**JENNY REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 60.198.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2000 que Monsieur Marco Sterzi, licencié en sciences économiques, demeurant à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve a été nommé nouvel administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Mario Severgnini, démissionnaire.

Luxembourg, le 9 mars 2000.

Pour extrait conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
Signature  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15781/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**JUBA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.042.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 21 février 2000*

Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen a été coopté Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur, démissionnaire, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme  
JUBA HOLDING S.A.

Signature Signature  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15782/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**KAGI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.155.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour KAGI S.A.*  
*Société Anonyme Holding*  
**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

(15783/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**KENT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.505.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour KENT INVESTMENT HOLDING S.A.*  
*Société Anonyme Holding*  
**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

(15785/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**KENT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.505.

L'assemblée générale ordinaire du 26 novembre 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

La même Assemblée a également ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Judith Petitjean en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart.

Luxembourg, le 11 février 2000.

*Pour KENT INVESTMENT HOLDING S.A.*  
**CREGELUX**

Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15784/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---



**KISA S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 12.838.

—  
DISSOLUTION

*Extrait des résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 1999*

1. La liquidation de la société KISA S.A. est clôturée.
2. Décharge est accordée aux liquidateurs et commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
3. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 23, avenue Monterey, Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Extrait certifié sincère et conforme  
FIN-CONTROLE S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15792/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LAMBER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.911.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour LAMBER S.A.  
Société Anonyme Holding  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

(15794/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LAMBER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.911.

L'assemblée générale ordinaire du 6 mai 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 17 février 2000.

Pour LAMBER S.A.  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15793/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LEAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 37.152.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 septembre 1998*

- La cooptation de Mademoiselle Marine Caiazzo, étudiante, F-Les Loges en Josas, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Armand Caiazzo, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme  
LEAD INTERNATIONA S.A.  
Signature                      Signature  
Administrateur                      Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15799/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LAMISOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.080.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 7 juillet 1999 que:

\* L'Assemblée est informée du changement de statut juridique du commissaire aux comptes qui, de société civile MONTBRUN FIDUCIAIRE REVISION, est devenu Société à responsabilité limitée MONTBRUN REVISION, S.à r.l.

\* L'assemblée nomme nouveau commissaire aux comptes la société MONBRUN REVISION, S.à r.l., dont le mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale de 2004.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 60, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15796/677/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LAMISOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.080.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 60, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(15795/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LANDESBANK SCHLESWIG-HOLSTEIN INTERNATIONAL, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
H. R. Luxembourg B 14.784.

—  
*Änderung in der Geschäftsleitung*

- Beschluss des Verwaltungsrates vom 3. Januar 2000.

Herr Hanns Grad wird zum Mitglied der Geschäftsleitung ernannt.

Die Ernennung hat Wirkung zum 1. März 2000.

Luxemburg, den 9. März 2000.

LANDESBANK SCHLESWIG-HOLSTEIN  
INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15797/037/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**MIH FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 58.759.

—  
Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2000.

Signature

Administrateur domiciliaire

(15811/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**MIH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 58.846.

—  
Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2000.

Signature

Administrateur domiciliaire

(15812/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LOGOS INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.006.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration du 13 septembre 1999*

En conformité avec l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et aux articles 5 et 6 des statuts de la société, le conseil d'administration a décidé de procéder au rachat de 19.920 (dix-neuf mille neuf cent vingt) actions au prix net de BEF 641,22 (six cent quarante et une Deutsche Mark et vingt-deux Pfennige) par action.

Certifié sincère et conforme  
LOGOS INVEST S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur              Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15800/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**LOMBARD PRIVEE CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme,  
(anc. MICHELI, GOTTI CAPITAL MARKET S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-8354 Garnich, 1, cité Bourfeld.  
R. C. Luxembourg B 64.472.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2000 que:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois.
2. Monsieur Pietro Di Nola a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la catégorie A et est remplacé dans cette catégorie par Monsieur Dario Colombo, précédemment administrateur de la catégorie B, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 1999.
3. Monsieur Henry Peter a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la catégorie B avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 1999.

Pour extrait conforme  
SANNE & Cie, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15801/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**UNIFIDA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.035.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 17 février 2000*

Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Madame Jean-Paul Reiland, employé privée, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen a été coopté administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme  
UNIFIDA S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur              Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15878/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**LUXEMBURGER PATENTGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 56.640.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15807/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**LUXEMBURGER PATENTGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 56.640.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15807/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 29.744.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 15 février 2000*

Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Madame Françoise Stamet, maître en droit, demeurant 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange a été cooptée administrateur en son remplacement. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, démissionnaire, mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION  
IMMOBILIERE S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15802/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 29.744.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 18 mai 1999*

- Les mandats d'administrateurs de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant à Biver (Luxembourg), Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant à Howald (Luxembourg), Madame Yolande Johanns, employée privée, demeurant à Reckange-sur-Mess (Luxembourg) sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de deux ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

- Le mandat du commissaire aux comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de deux ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION  
IMMOBILIERE S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15803/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**MARSID HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.002.

*Extract of the resolutions taken at the general council of February 14th, 2000*

- The resignation of Mrs Yolande Johanns as a director be accepted.

- Mrs Françoise Simon, employée privée, residing at 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen, be co-opted as a director of the company in her replacement. Mrs Françoise Simon's mandate will lapse at the annual general meeting of 2004.

Certified true copy  
MARSID HOLDINGS S.A.

Signature                      Signature  
Director                        Director

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15809/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**MAESCH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.  
R. C. Luxembourg B 62.521.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

(15808/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**MENELAUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.943.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2000*

1. Les démissions de Madame Françoise Stamet, Monsieur Serge Krancenblum, Monsieur Alain Renard et Monsieur Carlo Schlessler de leur mandat d'administrateur sont acceptées.

2. Sont nommés comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Aloyse Scholtes, administrateur de sociétés, 44, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg,
- Monsieur Ernest Schmit, administrateur de sociétés, 9, op der Dresch, L-8127 Bridel,
- Monsieur Pierre Freichel, fonctionnaire en retraite, 11, Nei Wee, L-6833 Biver.

Leur mandat viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire de 2003.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2000.

Certifié sincère et conforme  
MENELAUS S.A.

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15810/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**MIH INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 58.760.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2000.

Signature  
Administrateur domiciliaire

(15813/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**MKN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 47.026.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15814/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**MKN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 47.026.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Signature.

(15815/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**MONDICHIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 45.221.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

*Pour MONDICHIM S.A., Société Anonyme*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

Signature

(15817/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**MULTI-FUNDS ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.874.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 22 février 2000 que:

Le conseil d'administration a nommé provisoirement M. Henk-Sytze Meerema, président du conseil d'administration, en remplacement de M. Garry Pieters, démissionnaire, ainsi que M. Antonius Picokrie en tant que membre du conseil d'administration.

Ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2000 et seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

EXTRAIT

Le conseil d'administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Henk-Sytze Meerema, président,

Gilles de Hennin,

Ronald Kerr,

Antonius Picokrie.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15818/062/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**NOBLE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 63.974.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 3 mars 2000, que:

- le siège social de la société a été transféré au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2000;

- M. Gérard Muller, économiste, et Mme Geneviève Blauen, administrateur de société, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été appelés aux fonctions d'administrateurs en remplacement de M. Albert Pirotte et Mme Carine de Tilloux, démissionnaires, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2000;

- M. Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire aux comptes en remplacement de COMEXCO INTERNATIONAL, S.à r.l., Luxembourg, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15824/521/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---



**NATIONALE NEDELANDEN ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 59.290.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 22 février 2000 que:

Le conseil d'administration a nommé provisoirement M. Henk-Sytze Meerema, président du conseil d'administration, en remplacement de M. Garry Pieters, démissionnaire, ainsi que M. Antonius Picokrie en tant que membre du conseil d'administration.

Ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2000 et seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

**EXTRAIT**

Le conseil d'administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Henk-Sytze Meerema, président,  
Gilles de Hennin,  
Ronald Kerr,  
Antonius Picokrie.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15819/062/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**NAUTICAL SOCIETY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 58.237.

Le siège social de NAUTICAL SOCIETY S.A. est dénoncé et ne se trouve donc plus à la rue du Cimetière, 12, L-8413 Steinfort.

Fait à Steinfort, le 21 février 2000.

Signature.

Enregistré à Capellen, le 15 mars 2000, vol. 135, fol. 83, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15820/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**NORD EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 50.020.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 18 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant 34, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg, a été cooptée administrateur en son remplacement. Elle terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme  
NORD EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT S.A.

Signature                      Signature  
Administrateur                Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15825/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**NFZ INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 24.663.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 71, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

NFZ INTERNATIONAL FUND, SICAV  
Signature

(15821/036/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**NFZ INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 24.663.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 15 mars 2000*

A l'unanimité des voix les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- les bilan et compte de pertes et profits, arrêtés au 30 septembre 1999, ainsi que les notes y relatives, le rapport du conseil d'administration et les autres documents compris dans le rapport annuel audité, sont approuvés;
- aucun dividende n'est payé et le résultat de l'année est reporté;
- aucune rémunération pour les administrateurs n'est prévue pour l'année écoulée;
- décharge est accordée aux administrateurs ainsi qu'au réviseur d'entreprises pour leurs mandats jusqu'au 30 septembre 1999;
- DELOITTE & TOUCHE S.A. est réélue en tant que réviseur d'entreprises pour une nouvelle période d'un an.

Pour extrait sincère et conforme  
NFZ INTERNATIONAL FUND, SICAV

J. Legille  
*secrétaire et directeur administratif*

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 71, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15822/036/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**NIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.  
R. C. Luxembourg B 63.953.

—  
En date du 10 mars 2000, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité la décision suivante:

Est appelée à la fonction d'administrateur, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2006:

Madame Raymonde J. Gokke, demeurant à Larochette (remplaçant de Madame Lutgarde Koppers).

A. Seen

*Le président du conseil d'administration*

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15823/757/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**ORION MUSIC CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 40.688.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 14 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald a été coopté administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme  
ORION MUSIC CORPORATION  
Signature                      Signature  
*Administrateur                      Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15826/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**PERMASTEELISA BENELUX S.A., Société Anonyme, Succursale luxembourgeoise.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.  
R. C. Luxembourg B 56.098.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 1<sup>er</sup> mars 2000, vol. 135, fol. 79, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Foucart  
*Administrateur-délégué*

(15832/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**PALMERI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 24.436.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 14 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant à 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen, a été cooptée administrateur en son remplacement. Elle terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme  
PALMERI S.A.

Signature  
Administrateur

Signature  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15827/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PARSUTEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg,  
R. C. Luxembourg B 11.337.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2000, vol. 534, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 mars 2000.

PARSUTEL S.A.

Signatures

Deux administrateurs

(15828/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PATENT DEVELOPMENT & INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 25.799.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 8 juin 1999, que la résolution suivante a été approuvée:

La démission du commissaire aux comptes actuel, WELLINGTON LIMITED, est acceptée avec effet immédiat et la société GALINA INCORPORATED (The Lake Building, P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands) est élue nouveau commissaire aux comptes. Elle terminera le mandat de son prédécesseur et son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 8 mars 2000.

Pour extrait conforme  
R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15829/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PATRIMOINE CROISSANCE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.110.

—  
Suite aux décisions du conseil d'administration du 23 février 2000, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- Patrick Fenal, UNIGESTION ASSET MANAGEMENT, 2, rue de Jargonnant, CH-1211 Genève;
- Yves Hervieu-Causse, AFORGE CAPITAL MANAGEMENT, 7, rue François Veronnex, CH-1207 Genève;
- Yves Mahé, YVES MAHE & ASSOCIES S.A., 6, place Vendôme, F-75001 Paris;
- Bernard Sabrier, UNIGESTION HOLDING, 2, rue Jargonnant, CH-1211 Genève;
- Leon Hilger, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour PATRIMOINE CROISSANCE, SICAV  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15830/606/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PERMAL LONG FUNDS.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.009.

Le rapport audité au 1<sup>er</sup> 1999 sur l'apport en nature à la SICAV PERMAL LONG FUNDS, enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2000, vol. 534, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(15831/051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PERSI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.880.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant à 34, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg a été coopté Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme

PERSI S.A.

Signature

Administrateur

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15833/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PICLUX S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 43.672.

In the year two thousand, on the eighteenth of February.

Before Maître Paul Frieders, notary, residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of PICLUX S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, R.C. Luxembourg B 43.672, incorporated by deed of the undersigned notary on April 15th 1993, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 324 of July 9th, 1993. The Articles of Incorporation have been amended by deeds of the undersigned notary on September 23rd, 1994, published in the Mémorial C, number 15 of January 11th, 1995 and on February 10th, 1995, published in the Mémorial C, number 274 of June 19th, 1995.

The meeting began and was presided by Mr Alexis Kamarosky, company director, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mrs Karine Henrion, employee, residing in Gennevaux-Léglise (Belgium).

The meeting elected as scrutineer Mr Jean-Marc Debaty, company director, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1) To convert the currency of the share capital of the company from USD into EUR at the exchange rate of 1.- USD = 1.- EUR, so that the share capital is fixed at 200,000.- EUR represented by 2,000 shares of 100.- EUR each.

2) To increase the share capital to the extent of 330,000.- EUR in order to raise it from 200,000.- EUR to 530,000.- EUR by the creation and issuance of 3,300 new shares of a par value of 100.- EUR each.

Subscription and payment of the 3,300 new shares.

3) Subsequent amendment of Article 5 paragraph 1 of the Articles of Incorporation.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy-holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list, that all the two thousand (2,000) shares representing the whole corporate capital of two hundred thousand US dollars (200,000.- USD) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders have been preliminary advised.

V) After deliberation, the following resolutions were unanimously adopted by the general meeting:

*First resolution*

The general meeting decides to convert the currency of the share capital of the company from USD into EUR at the exchange rate of 1.- USD = 1.- EUR, so that the share capital is fixed at two hundred thousand euro (200,000.- EUR) represented by two thousand (2,000) shares of one hundred euro (100.- EUR) each.

*Second resolution*

The general meeting decides to increase the corporate capital to the extent of three hundred and thirty thousand euro (330,000.- EUR) in order to raise it from two hundred thousand euro (200,000.- EUR) to five hundred and thirty thousand euro (530,000.- EUR) by the creation and issuance of three thousand three hundred (3,300) new shares of a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.

*Subscription and payment*

The other shareholder having renounced at its preferential subscription right, the three thousand three hundred (3,300) new issued shares have been entirely subscribed by Mr Maximilian von Habsburg, general manager, residing in Munich, represented by Mr Alexis Kamarowsky, prenamed, by virtue of a proxy given on February 10th, 2000, which proxy shall be attached to the present deed.

The new shares thus subscribed have been entirely paid up in cash, so that the amount of three hundred and thirty thousand euro (330,000.- EUR) is from now on at the free and entire disposal of the company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

*Third resolution*

The general meeting decides to amend Article 5 paragraph 1 of the Articles of Incorporation in order to reflect the foregoing resolutions as follows:

«**Art. 5. Paragraph 1.** The corporate capital is set at five hundred and thirty thousand euro (530,000.- EUR) represented by five thousand three hundred (5,300) shares of a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.»

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form, whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at 210,000.- LUF.

There being no further item before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by names, first names, civil statuses and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille, le dix-huit février.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PICLUX S.A., ayant son siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 43.672, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 avril 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 324 du 9 juillet 1993, dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentaire en date du 23 septembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 15 du 11 janvier 1995 et en date du 10 février 1995, publié au Mémorial C, numéro du 274 du 19 juin 1995.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Karine Henrion, employée privée, demeurant à Gennevaux-Léglise (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Debaty, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg. Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1) Conversion de la devise d'expression du capital social de la société de USD en EUR au taux de change de 1.- USD = 1.- EUR, de sorte que le capital social est fixé à 200.000.- EUR, représenté par 2.000 actions de 100.- EUR chacune.

2) Augmentation du capital social à concurrence de 330.000.- EUR pour le porter de 200.000.- EUR à 530.000.- EUR, par la création et l'émission de 3.300 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100.- EUR chacune.

Souscription et libération des 3.300 actions nouvelles.

3) Modification afférente de l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les deux mille (2.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de deux cent mille dollars US (200.000.- USD) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V) Après délibération, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société de USD en EUR au taux de change de 1,- USD 1,- EUR, de sorte que le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent trente mille euros (330.000,- EUR) pour le porter de deux cent mille euros (200.000,- EUR) à cinq cent trente mille euros (530.000,- EUR) par la création et l'émission de trois mille trois cents (3.300) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

*Souscription et libération*

L'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les trois mille trois cents (3.300) actions nouvellement créées ont été entièrement souscrites par Monsieur Maximilian von Habsburg, directeur, demeurant à Munich, représenté par Monsieur Alexis Kamarowsky, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 10 février 2000, laquelle procuration est annexée aux présentes.

Les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de trois cent trente mille euros (330.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à cinq cent trente mille euros (530.000,- EUR) représenté par cinq mille trois cents (5.300) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement 210.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Kamarowsky, K. Henrion, J.-M. Debaty, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2000, vol. 122S, fol. 76, case 2. – Reçu 133.122 francs.

*Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

P. Frieders.

(15834/212/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PICLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 43.672.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

P. Frieders.

(15835/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PICO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 18.569.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2000, vol. 534, fol. 54, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

Signature.

(15836/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.



**POSTBANK (NL) ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.349.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 22 février 2000 que:

Le Conseil d'Administration a nommé provisoirement M. Henk-Sytze Meerema, Président du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Garry Pieters, démissionnaire, ainsi que M. Antonius Picokrie en tant que membre du Conseil d'Administration.

Ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> mars 2000 et seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour la société  
Signature  
Un Mandataire

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration de la société est à ce jour composé comme suit:

Henk-Sytze Meerema, Président;

Gilles de Hennin;

Roland Kerr;

Antonius Picokrie.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000.

Pour la société  
Signature  
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2000, vol. 534, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15837/062/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PRIDE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 24 février 2000

A l'unanimité, l'assemblée prend les résolutions suivantes.

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur José Jiménez, demeurant au 22, avenue Marie-Adelaïde à L-5636 Mondorf-les-Bains, et de Monsieur Christophe Mouton, demeurant au 182, avenue de Mersch à B-6700 Arlon, de leur mandat d'administrateur et leur donne décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la présente assemblée.

- Monsieur Claude Mack, demeurant au 40, rue Tony Neuman à L-2241 Luxembourg et Monsieur Aloyse Wagner, demeurant au 16, rue Tony Neuman à L-2241 Luxembourg sont nommés administrateurs de la société et termineront le mandat de leurs prédécesseurs, Monsieur José Jiménez et Monsieur Christophe Mouton.

Pour extrait sincère et conforme  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 72, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15838/780/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**RIPOULUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.552.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 21 février 2000.

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanss, Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant à 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen, a été coopté Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme  
RIPOULUX S.A.  
Signature Administrateur      Signature Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15844/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PRIVAT/DEGROOF, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 62.601.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Luxembourg, le 12 décembre 1999*

L'assemblée générale ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice clôturé le 31 août 1999;
2. de réélire Messieurs Antonio Sagnier, Antonio Masià, Ricardo Conde, Fernand de Jamblinne, Ricardo Portabella et Christopher Misson en qualité d'administrateurs pour un terme d'un an, prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2000;
3. de réélire KPMG AUDIT en qualité de réviseur d'entreprises pour un terme d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 2000.

Luxembourg, le 15 mars 2000.

*Pour PRIVAT/DEGROOF*  
**BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.**

Société Anonyme

J.-M. Gelhay

R. Leoni

Director

Fondé de pouvoir principal

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 72, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15839/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PROSPECT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 15.471.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 février 2000.*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant à 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, a été cooptée Administrateur en son remplacement. Elle terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
**PROSPECT HOLDING S.A.**

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15840/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PUBART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. QUALINTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.337.

L'an deux mille, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée QUALINTRA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 71.337, constituée suivant acte reçu le 17 août 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 835 du 10 novembre 1999, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est composée de tous les associés, possédant la totalité des parts sociales, à savoir:

1) Monsieur Karel Schillebeeckx, directeur, demeurant à B-8300 Knokke-Heist, 20, Boomgaarden, Belgique, propriétaire de deux cent quarante-cinq parts sociales (245).

2) Monsieur Jean-Louis Caussin, directeur, demeurant à B-2018 Anvers, 19, Bosmanlei, Belgique, propriétaire de deux cent cinquante-cinq parts sociales (255).

Tous deux ici représentés par Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Considérant que cette assemblée plénière peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés, ceux-ci requièrent le notaire d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

Les associés décident de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts concernant l'objet de la société en remplaçant les trois premiers alinéas par les deux suivants:

«Toutes opérations se rapportant à l'exploitation d'un atelier graphique, à une agence de publicité et à l'exercice d'illustrateur.

La représentation par tous moyens de tous produits se rattachant aux domaines ci-dessus et la prestation de tous services liés à ces produits ou activités.»

*Deuxième résolution*

Les associés décident de changer la dénomination de la société en PUBART, S.à r.l. et de donner à l'article 2 la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a adopté la dénomination de PUBART, S.à r.l., et la forme de société à responsabilité limitée.

*Troisième résolution*

Les associés décident de transférer le siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, et de donner au premier alinéa de l'article 3 la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Wiltz.»

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes aux fins de procéder à l'inscription de la société au registre de commerce et des sociétés de Diekirch et de radier son inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

*Quatrième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Bernard Bruyere, illustrateur, demeurant à B-Stoumont, 10, rue de Neucy, Belgique en qualité de gérant de la société en remplacement de Messieurs Karel Schillebeeckx et Jean-Louis Caussin, auxquels décharge est donnée pour l'accomplissement de leur mandat.

*Cinquième résolution*

Les associés décident d'approuver:

- le transfert de 245 (deux cent quarante-cinq) parts sociales par Monsieur Karel Schillebeeckx, prénommé, à Monsieur Bernard Bruyere, illustrateur, demeurant à B-Stoumont, Belgique.
- le transfert de 254 (deux cent cinquante-quatre) parts sociales par Monsieur Jean-Louis Caussin, prénommé, à Monsieur Bernard Bruyere, prénommé.
- le transfert de 1 (une) part sociale par Monsieur Jean-Louis Caussin, prénommé, à la société CAMI-CONCEPT S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

*Signification*

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, la société, par son gérant, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois telle que modifié.

*Sixième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital est fixé à la somme de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) . Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Bernard Bruyere, prénommé: quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales . . . . .	499
2.- par CAMI-CONCEPT S.A., prénommée: une part sociale . . . . .	<u>1</u>
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 122S, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2000.

J. Elvinger.

(15841/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**PUBART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. QUALINTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.337.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(15842/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**RENOVA BATY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.  
R. C. Luxembourg B 65.680.

—  
Réunion de l'associé unique du 19 janvier 2000

L'an deux mille, le dix-neuf janvier.

Présent: L'associé unique

REEVES MANAGEMENT S.A., représentant . . . . . 500 parts sociales  
Total: . . . . . 500 parts sociales

Ce comparant est le seul associé de la société à responsabilité RENOVA BATY, S.à r.l., R.C. B Numéro 65.680 constituée par acte du notaire Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, en date du 10 juillet 1998.

Résolution unique

L'associé unique décide de transférer le siège social vers L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

Pour REEVES MANAGEMENT S.A.  
C. Dax

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2000, vol. 534, fol. 30, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(15843/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**RODENBER S.A. HOLDING, Société Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 50.731.

—  
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 février 2000, vol. 122S, fol. 91, case 4, que la société RODENBER S.A. HOLDING, ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au R. C. section B sous le numéro 50.731 a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2000.

Signature.

(15845/211/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**ROYALPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 57.034.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour ROYALPORT HOLDING S.A.  
Société Anonyme  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
Signature Signature

(15846/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SOCIETE NOUVELLE (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 61.855.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2000, vol. 534, fol. 54, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour SOCIETE NOUVELLE (LUXEMBOURG) S.A.  
MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.  
Signature

(15861/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2316 Luxembourg, 94, boulevard Général Patton.

**STATUTS**

en vigueur depuis le 24 avril 1998

*Préambule*

- Le texte ci-dessous est le texte issu de la révision statutaire adoptée par les membres de ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. réunis en assemblée générale statutaire le 24 avril 1998 à Luxembourg-Ville.

- Les membres de ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. présents à l'assemblée générale statutaire tiennent à remarquer qu'en partant du fait que toute discrimination doit être combattue, pour chaque fois où le poste au sein d'une instance au sein de ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. est inscrit au masculin, il ne s'agit en aucun cas d'une sélection et que la personne voulant s'y postuler devrait être du sexe masculin. Les membres présents ont choisi cette formulation que dans un souci de linguistique. De ce fait à chaque fois il faudra lire le/la président/e, le/la secrétaire général/e ou entre-autre le/la trésorier/ère.

**I- Dénomination, Siège, Durée et Définition du Statut de membre**  
**Dénomination, siège et durée de l'association**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association est dénommée ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l.

Son siège social est établie à Luxembourg.

La durée de l'association est illimitée.

**Objet de l'association**

**Art. 2.** La ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. a pour objet:

1° de promouvoir les droits civils et de lutter contre toute discrimination des citoyennes homosexuelles/bisexuelles et des citoyens homosexuels/bisexuels;

2° d'oeuvrer sur les plans social, culturel et légal pour une pleine égalité des personnes homosexuelles/bisexuelles;

3° d'organiser des activités culturelles et sociales en faveur des personnes homosexuelles/bisexuelles.

**Art. 3.** La ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. pourra à tout moment,

- soit collaborer de quelque manière que ce soit

- soit contribuer par des apports, souscriptions ou interventions financières à l'activité de tout organisme national, européen et/ou international qui a un objet analogue ou similaire au sien.

**Le nombre des associés**

**Art. 4.** Le nombre des associés est illimité sans pouvoir être inférieur à trois.

**Les conditions mises à l'entrée des membres**

**Art. 5.** Pour devenir membre, il faut:

(a) être âgé de seize ans au moins.

(b) déclarer accepter les présents statuts.

(c) s'acquitter du montant minimal de la cotisation fixée par l'assemblée générale, le taux maximum ne pouvant lui excéder mille (1.000,-) francs luxembourgeois.

(d) le conseil d'administration peut refuser l'admission d'un membre, ce dernier peut faire appel à l'assemblée générale prochaine.

**Les membres d'honneur**

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut accueillir des membres d'honneur en raison de leurs qualités et expériences personnelles et/ou professionnelles.

Les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote.

**Les conditions mises à la sortie des membres**

**Art. 7.** La qualité de membre se perd:

(a) par la démission écrite, envoyée par lettre recommandée au conseil d'administration.

(b) par l'exclusion prononcée par l'assemblée générale pour motifs graves.

(c) par le non-paiement de la cotisation à la date du 30 juin, cachet de la poste faisant foi.

**L'exclusion**

**Art. 8.** L'exclusion est prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix. La convocation à l'assemblée générale doit mentionner dans son ordre du jour qu'une exclusion d'un membre sera mise aux voix.

L'exclusion devra être notifiée à l'intéressé par lettre recommandée. Celle-ci comportera un exposé des motifs qui ont conduit à l'exclusion.

**II- Administration, Surveillance**  
**Administration de l'association**

**Art. 9.** La ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. est administrée par un conseil d'administration.

Tous ont été nommés par l'assemblée générale en son sein et sont en tout temps révocables par elle.

La durée de leur mandat ne peut excéder un an.

Ils peuvent être renouvelés.

### **Le conseil d'administration**

**Art. 10.** Le conseil d'administration est composé d'un président, d'une vice-présidente, d'un vice-président, d'un secrétaire général et d'un trésorier, à côté de deux autres administrateurs au minimum et de six au maximum.

En cas d'empêchement, le président ou la présidente est remplacé-e par le vice-président ou la vice-présidente.

**Art. 11.** L'assemblée générale peut attribuer à toute autre association ayant les mêmes objets un siège au sein du conseil d'administration.

Les administrateurs désignés par les prédits organismes seront soumis toutefois à l'approbation de l'assemblée générale de ROSA LËTZEBUERG, As.b.l.

**Art. 12.** Tout membre de l'association conformément aux termes des présents statuts pourra assister aux discussions et débats menés au sein du conseil d'administration. Le(s) membre(s) n'aura(ont) toute fois qu'une voix consultative et non délibérative. Toutefois il est soumis au même devoir de discrétion et de réserve que les membres du conseil d'administration.

**Art. 13.** Pour des questions d'ordre personnel et/ou sur demande d'un cinquième des administrateurs, le conseil d'administration pourra procéder à un vote à bulletin secret.

### **Attributions du conseil d'administration**

**Art. 14.** Le conseil d'administration peut décider de toute affaire intéressant l'association, à l'exception de celles réservées à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi.

L'assemblée générale a toutefois le droit de subordonner certaines décisions à son approbation expresse en définissant les domaines concernés.

L'association est engagée valablement par la signature de trois de ces administrateurs dont celle du président ou de celui qui le remplace.

Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il ne peut jamais les déléguer à un tiers.

Le conseil d'administration peut suspendre un membre pour motifs graves jusqu'à la prochaine réunion de l'assemblée générale, en vue de son exclusion définitive.

### **Réunion du conseil d'administration**

**Art. 15.** Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de la présidente ou de deux administrateurs aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige et au moins une fois par mois. Il ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En cas de partage des voix, celle de celui qui préside est prépondérante.

### **Convocation**

**Art. 16.** Toutes les réunions du conseil d'administration seront accompagnées d'une convocation.

Celle-ci stipulera de façon très précise l'heure, le lieu et la date où elle se tiendra précédée d'un ordre du jour des plus précis et qui devra être rigoureusement respecté.

Elle parviendra au moins trois jours ouvrables avant ladite réunion à tous les administrateurs et observateurs.

### **Comptes-rendus des réunions**

**Art. 17.** Lors de chaque réunion du conseil d'administration un compte rendu est obligatoire.

Ce procès verbal devra surtout préciser les présences et le déroulement avec le travail accompli lors de la réunion.

Ce compte-rendu est à adopter par le conseil d'administration lors de la prochaine réunion en premier lieu.

### **Commission de travail**

**Art. 18.** Une ou des commissions de travail pourront être constituées pour tout projet envisagé, à réaliser ou à débattre et/ou pour tout thème d'actualité et/ou selon les conditions que le conseil d'administration établira.

**Art. 19.** Après tout travail de la commission, le responsable s'oblige de faire un rapport écrit au conseil d'administration.

### **Stipulation légale**

**Art. 20.** A l'égard des tiers, l'association sera valablement engagée par la signature conjointe de trois membres du conseil d'administration dont celle du président ou de la personne qui le remplace.

Les actions judiciaires sont intentées ou soutenues au nom de la seule association.

Le conseil peut déléguer, sous sa responsabilité, ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres.

## **III- L'assemblée générale**

### **Date et Lieu de réunion**

**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se réunira dans les trois premiers mois de l'année civile.

### **Disposition concernant les pouvoirs des cartes de membres**

**Art. 22.** Chaque membre de ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. peut se faire représenter par un autre membre par procuration établie par le conseil d'administration.

**Art. 23.** Cependant tout membre ne peut représenter qu'un seul membre.

### **Disposition concernant les documents soumis à l'assemblée générale**

**Art. 24.** Le secrétaire général doit faire son rapport quinze jours avant ladite assemblée générale. Le bilan, le compte de profits et pertes doivent être déposés à partir de cette date au siège social afin de permettre aux membres d'en prendre connaissance et inspection.



### Pouvoir de l'assemblée générale

**Art. 25.** L'assemblée générale ordinaire:

- a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou pour ratifier les opérations de la ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l.,
- donne décharge au conseil d'administration et aux membres des diverses commissions de travail,
- procède aux nominations ou au renouvellement de mandat
- approuve les bilans et comptes des profits et pertes, lui soumis par le conseil d'administration.

### Postes à pourvoir

**Art. 26.** Toutes les candidatures aux postes à pourvoir et qui se libéreront lors de l'assemblée générale, devront être déposées au conseil d'administration au plus tard sept jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Cependant si le nombre des postes à pourvoir n'est point complet, le reliquat pourra être rempli lors de l'assemblée générale par simple demande orale sous contrôle strict des membres dirigeants de l'assemblée générale.

### Publicité des résolutions prises par l'assemblée générale

**Art. 27.** Toutes les résolutions adoptées lors de l'assemblée générale par celle-ci seront envoyées par voie postale simple à tous les membres ainsi qu'à toute tiers personne intéressée qui en fera la demande expresse.

En outre lesdites résolutions ayant un caractère public restent accessibles et pourront être consultées au siège sociale de l'association par toute personne intéressée.

### IV- Capital Social, Carte de Membre

**Art. 28.** Les ressources de l'association se composent notamment:

1. des cotisations des membres;
2. des dons ou legs faits en sa faveur;
3. des subsides et subventions;
4. des intérêts et revenus généralement quelconques.

Cette énumération n'est point limitative.

Le trésorier présente à la fin de chaque trimestre le bilan actuel au conseil d'administration qui devra être paraphé par lui et le président, après que le conseil d'administration l'aura accepté.

### V- Année Sociale

**Art. 29.** L'année sociale commence le premier janvier et prend fin le trente et un décembre de chaque année.

A la fin de l'année, le conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice écoulé, aux fins d'approbation par l'assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions de l'article 13 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

### VI- Dissolution, Liquidation et Dispositions Générales Dissolution volontaire

**Art. 30.** La ROSA LËTZEBUERG, A.s.b.l. peut être dissoute à tout moment par simple décision de l'assemblée générale.

### Liquidation des biens de l'association

**Art. 31.** En cas de dissolution volontaire de l'association, le conseil d'administration fera fonction de liquidateur.

Elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour une telle tâche.

Après apurement du passif, il donnera à l'excédant favorable une affectation qui se rapprochera autant que possible de l'objet en vue duquel l'association a été créée.

### Mode de scrutin

**Art. 32.** Le mode de scrutin est toujours celui de la majorité simple, sauf stipulation contraire.

Chaque administrateur n'est qu'en possession d'une seule voix lors de tout scrutin au sein du conseil d'administration.

### Exception: Mode de scrutin secret

**Art. 33.** Pour des questions d'ordre personnel et/ou sur demande d'un cinquième des membres il sera procédé par un vote à bulletin secret.

### Modification des statuts - Révision statutaire

**Art. 34.** Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par deux tiers des voix de l'assemblée générale.

La proposition de révision devra recevoir une majorité simple du conseil d'administration.

Préalablement une commission de travail aura pour tâche de réfléchir à un changement total ou partiel des présents statuts.

Elle devra collaborer avec le conseil d'administration.

### Disposition légale et finale

**Art. 35.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les comparants se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratifs.

J. Pereira      B. Arnauné-Guillot      S. Hoffmann  
Administrateur      Vice-président      Secrétaire général

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 1998, vol. 508, fol. 20, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

**SAMGWYM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.920.

*Extract of the resolution taken at the Annual General Meeting held on July 2nd, 1999*

- The co-option of FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, as a Director in replacement of Mr Hubert Hansen, who resigned, be ratified. Its mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2001.

- Mr Alain Renard, employé privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm be elected as an additional Director. His mandat will lapse at the Annual General Meeting of 2001.

Certified true extract  
SAMGWYM HOLDING S.A.  
Signature      Signature  
Director      Director

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15847/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SAMGWYM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.920.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2000*

- Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant à 22, C. Aisdall, L-8480 Eischen, a été cooptée Administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
SAMGWYM HOLDINGS S.A.  
Signature      Signature  
Administrateur      Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15848/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SANTORINI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 34.358.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour SANTORINI S.A.  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg  
Signature

(15850/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SANTORINI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 34.358.

L'assemblée générale ordinaire du 19 mai 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 24 février 2000.

Pour SANTORINI S.A.  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg  
Signature      Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2000, vol. 534, fol. 68, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15849/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SEMAPHORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1380 Luxembourg, 66, rue des Celtes.  
R. C. Luxembourg B 58.515.

L'an deux mille, le vingt-quatre février.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean-Paul Schanen, employé privé, demeurant à Schouweiler;
2. Monsieur Joseph Gutti, employé privé, demeurant à Schouweiler.

Les comparants sub 1. et 2. déclarent être, suite à des cessions sous seing privé, les seuls associés de la société à responsabilité limitée SEMAPHORE, S.à r.l., avec siège social à L-1117 Luxembourg, 36, rue Albert I<sup>er</sup>, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1997, numéro 339.

Les associés ont prié le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident que, suite aux prédites cessions de parts sous seing privé, l'article 6 (deuxième alinéa) des statuts aura désormais la teneur suivante:

**Art. 6. (deuxième alinéa).**

Ces parts sociales sont tenues comme suit:

1. Monsieur Jean-Paul Schanen, prénommé . . . . .	98 parts
2. Monsieur Joseph Gutti, prénommé . . . . .	<u>2 parts</u>
Total: . . . . .	100 parts

*Deuxième résolution*

Les associés décident de transférer le siège de la société de L-1117 Luxembourg 36, rue Albert I<sup>er</sup> à L-1380 Luxembourg, 66, rue des Celtes.

*Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'objet social de la société.

L'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet, d'effectuer tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, le transport routier de marchandises de tout genre, la location de matériel de transport, l'affrètement national et international inférieur ou supérieur à 3,5 tonnes, l'achat et la vente de matériel de transport ainsi que toute opération de commissionnaire en transport.

En général, la société peut effectuer toutes opérations tant civiles que commerciales, mobilières, immobilières, industrielles et financières utiles à la réalisation de son objet social.»

*Quatrième résolution*

Les associés acceptent la démission de Madame Anne-Isabelle Coëme de sa fonction de gérante et ils lui donnent pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

Les associés décident de nommer Monsieur Jean-Paul Schanen, prénommé, comme nouveau gérant avec pouvoir de signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Schanen, J. Gutti, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 28 février 2000, vol. 413, fol. 6, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 mars 2000.

E. Schroeder.

(15851/228/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SEMAPHORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1380 Luxembourg, 66, rue des Celtes.  
R. C. Luxembourg B 58.515.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 mars 2000.

E. Schroeder.

(15852/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SHOBAI A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1732 Luxemburg, 13, rue Joseph Hess.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 1. März 2000*

Die Versammlung hat beschlossen:

- Das Verwaltungsratsmitglied LOGO HOLDING A.G. wird von seinem Amt abberufen. Ihm wird für seine Amtszeit volle Entlastung erteilt.
- Als neuer Verwaltungsrat wird ernannt SILVERWOOD LTD., IR-Dublin.
- Als Geschäftsführer der Gesellschaft wird ernannt Herr Dieter Münchhalff, Kaufmann, D-Erfstadt.
- Die Bilanz, die Gewinn- und Verlustrechnung sowie die Resultatsverwendung per 31. Dezember 1998 sind genehmigt. Das Resultat wird auf das nächste Geschäftsjahr vorgetragen.
- Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar wird für das Geschäftsjahr 1998 volle Entlastung erteilt.

Luxemburg, den 1. März 2000.

Für die Richtigkeit  
Die Versammlung  
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2000, vol. 534, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(15853/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SMART, AGENTUR FÜR EVENT & KOMMUNIKATION, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1116 Luxemburg, 25, rue Adolphe.

H. R. Luxemburg B 47.246.

Nach diversen Anteilsabtretungen ist der alleinige Gesellschafter der Firma SMART, AGENTUR FÜR EVENT &amp; KOMMUNIKATION G.m.b.H. folgende Gesellschaft:

INTERNATIONAL SHARE HOLDING S.A., 25, rue Adolphe, L-1116 Luxemburg.

Luxemburg, den 9. Februar 2000.

Für SMART G.m.b.H.  
FIDUCIAIRE SASSEL & ZIMMER S.C.  
F. Sassel

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2000, vol. 534, fol. 5, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15854/664/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**SOLEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxemburg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxemburg B 46.352.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 17 février 2000*

Suite à la démission de Madame Yolande Johanns, Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen a été coopté administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur, démissionnaire, mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme  
SOLEIL HOLDING S.A.Signature                      Signature  
Administrateur                  Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15862/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**EUROFINANCIERE, SOCIETE EUROPEENNE DE GESTION FINANCIERE.**

Siège social: L-2240 Luxemburg, 8, rue Notre-Dame.

R. C. Luxemburg B 32.026.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2000, vol. 532, fol. 54, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 16 mars 2000.

Signature                      Signature  
Administrateur                  Administrateur

(15855/034/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**EUROFINANCIERE, SOCIETE EUROPEENNE DE GESTION FINANCIERE.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.026.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 27 janvier 1999*

«L'Assemblée Générale prend acte du fait que Messieurs Pierre et André Riga ainsi que Monsieur de Villenfagne ont présenté ce jour, leur démission de leur fonction d'Administrateur au Conseil d'Administration et ce, avec effet immédiat.

Les Actionnaires prennent acte également de la démission de Monsieur Vincent Riga pour l'exercice de ses fonctions de chargé de la gestion journalière exercée jusqu'à ce jour.

Elle décide à l'unanimité des voix, de donner décharge à ces Administrateurs pour l'exercice de leur fonction au sein de la société jusqu'à ce jour. Les Actionnaires décident également de donner décharge à Monsieur Vincent Riga pour l'exercice de ses fonctions de chargé de la gestion journalière exercée jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte et ratifie la nomination à la fonction d'Administrateur de Messieurs Philippe Schobbens et Christian de Ville en remplacement de Messieurs Pierre et André Riga dont ils achèveront les mandats.

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide à l'unanimité des voix, d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer à deux Administrateurs, la gestion journalière de la société.»

Pour extrait conforme

V. Scarfo                      F. de Jamblinne  
Administrateur                  Administrateur

Copie certifiée conforme

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2000, vol. 532, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15856/034/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**EUROFINANCIERE, SOCIETE EUROPEENNE DE GESTION FINANCIERE.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.026.

*Extrait des minutes du Conseil d'Administration du 27 janvier 1999*

«Le Conseil d'Administration prend acte des démissions de Messieurs André, Pierre Riga ainsi que celle de Monsieur Patrick de Villenfagne de leur fonction d'Administrateur et décide de soumettre la question de leur décharge à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil décide ensuite de pourvoir à la vacance de deux postes d'Administrateur et nomme à l'unanimité des voix Messieurs Philippe Schobbens et Christian de Ville à la fonction d'Administrateur. Messieurs Philippe Schobbens et Christian de Ville termineront les mandats de Messieurs Pierre et André Riga.

Le Conseil d'Administration prend acte également de la décision de Monsieur Vincent Riga de ne plus exercer la gestion journalière de la société.

Le Conseil d'Administration décide, après avoir reçu l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, de déléguer la gestion journalière de la société à Messieurs Philippe Schobbens et Christian de Ville.

Les Administrateurs de la société sont donc les suivants:

Messieurs	Vincent Riga	Président
	Fernand de Jamblinne	Administrateur
	Hervé Rodier	Administrateur
	Philippe Schobbens	Administrateur
	Christian de Ville	Administrateur
	Hervé Rodier	Administrateur
	Joël Boon	Administrateur
	Vincent Scarfo	Administrateur
	Geert De Bruyne	Administrateur

Conformément à l'article 2 des statuts de la société, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société aux 19/21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à Luxembourg avec effet le 1<sup>er</sup> avril 1999.»

Pour extrait conforme

EUROFINANCIERE S.A.

F. de Jamblinne                  H. Rodier  
Administrateur                  Administrateur

Copie certifiée conforme

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2000, vol. 532, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15857/034/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**EUROFINANCIERE, SOCIETE EUROPEENNE DE GESTION FINANCIERE.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.026.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 1999*

«Le Conseil d'Administration décide également à l'unanimité des voix de donner décharge au Réviseur pour l'exercice de son mandat au cours de l'année sociale écoulée.

Les Administrateurs décident ensuite de ne pas renouveler le mandat de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. mais de nommer KPMG AUDIT S.A. comme réviseur de la société pour le prochain exercice.

Conformément à l'article 11 des statuts, le Conseil d'Administration décide de procéder à la définition des pouvoirs de la société.

La société sera valablement engagée par les signatures suivantes:

Opérations - Transactions  
A\* A B

Signatures minimum  
requis

Tous actes de disposition engageant la société.

A + A\*

A\* = Porteur de la signature A et responsable de la gestion journalière  
soit Messieurs Christian de Ville et Philippe Schobbens

ou  
A\* + A\*

Actes de gestion journalière notamment correspondance courante, chèques à ordre ou au porteur, création, acceptation ou endossement de tous effets de commerce, ordres de paiement, ordres de bourse ou de change, avis d'exécution et autres actes de gestion journalière de la société.

A\* + A\*  
ou  
A\* + B

Actes de gestion et d'investissement sur les comptes des clients dans le cadre du contrat de gestion conclu par ces derniers avec la société notamment émission de chèques à ordre ou au porteur, création, acceptation ou endossement de tous effets de commerce, ordres de paiement, ordres de bourse ou de change, avis d'exécution ou autres actes de gestion autorisés par le contrat de gestion précité et tous les actes connexes à cette gestion.

B + B

Copie certifiée conforme  
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration détermine enfin la liste des signatures en vigueur au sein de la société:

Les porteurs de la signature A sont les personnes suivantes:

Vincent Riga	Président
Fernand de Jamblinne	Administrateur
Hervé Rodier	Administrateur
Joël Boon	Administrateur
Geert De Bruyne	Administrateur
Vincent Scarfo	Administrateur

Les porteurs de la signature A\* sont les personnes suivantes:

Philippe Schobbens	Administrateur-Directeur
Christian de Ville	Administrateur-délégué

Les porteurs de la signature B sont les personnes suivantes:

Raphaël Gaillard	Fondé de Pouvoir
Marc de Biolley	Fondé de Pouvoir
Gérard Labé	Directeur Administratif

Le Conseil d'Administration décide en outre de déléguer à Monsieur Gérard Labé un pouvoir de signature sur les comptes bancaires de la société à concurrence de LUF 500.000,- en vue de lui permettre d'assurer le paiement des factures.»

Pour extrait conforme  
EUROFINANCIERE S.A.

C. de Ville

P. Schobbens

Administrateur-délégué

Administrateur-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2000, vol. 532, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15858/034/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**EUROFINANCIERE, SOCIETE EUROPEENNE DE GESTION FINANCIERE.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 32.026.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 1999*

«L'Assemblée Générale donne décharge à tous les Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide à l'unanimité des voix, avec effet au 30 avril 1999, de convertir en euros le capital social de vingt-cinq millions six cents mille francs luxembourgeois (LUF 25.600.000,-) au cours de conversion tel que fixé par les autorités le 31 décembre 1998, à savoir 40,3399.



Suite à cette conversion, le capital social souscrit sera de EUR 634.607,4234.

Les Actionnaires décident également d'augmenter le capital de la société pour le porter de son montant actuel à EUR 635.000,-.

Les Actionnaires décident de souscrire à cette augmentation de capital au prorata de leur participation actuelle en incorporant les réserves disponibles à concurrence de EUR 392,5766.

Les Actionnaires décident d'adapter l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à six cent trente cinq mille euros (EUR 635.000,-) représenté par mille cinq cent quatre-vingt-onze (1.591) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme  
EUROFINANCIERE S.A.

C. de Ville P. Schobbens  
Administrateur-délégué Administrateur-Directeur

Copie certifiée conforme  
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2000, vol. 532, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15859/034/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**SQUAD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 52.394.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

SQUAD HOLDING S.A.

Signature Signature  
Un administrateur Un administrateur

(15863/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**SQUAD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 52.394.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 7 mai 1998*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1997:

*Conseil d'administration:*

MM. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, président;  
Germain Birgen, fondé de pouvoirs principal, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Federico Franzina, fondé de pouvoirs principal, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme  
SQUAD HOLDING S.A.

Signature Signature  
Un administrateur Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15864/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**STALLEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 50.070.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2000, vol. 534, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2000.

Signature.

(15865/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**STALLEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 50.070.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2000, vol. 534, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 mars 2000.

Signature.

(15866/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**SULUXAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 8.869.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 14 février 2000*

Suite à la démission de Madame Yolande Johanss, Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant 22, C. Aischdall, L-8480 Eischen a été cooptée administrateur en son remplacement. Elle terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
SULUXAN S.A.

Signature    Signature  
Administrateur    Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2000, vol. 534, fol. 55, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(15870/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

---

**BOSTONMIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1614 Luxembourg, rue Anatole France.

STATUTS

L'an deux mille, le seize février.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. Maître Jeannot Biver, avocat à la cour, demeurant à L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

2. Maître Thierry Pouliquen, avocat, demeurant à L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre eux:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BOSTONMIL LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'un café-restaurant, l'organisation de dîners-spectacles, d'activités de loisirs ainsi que l'acquisition, la vente, la location, la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis, la gestion financière et administrative de toutes sociétés, le négoce, la commercialisation et le développement de toutes technologies, la prise de participations dans d'autres sociétés, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- francs), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs (1.000,- francs) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

## Titre II.- Administration, surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommé(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

### Année sociale - Assemblée Générale

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2000.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2001.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.) M <sup>e</sup> Biver, prénommé, six cent vingt-cinq actions . . . . .	625
2.) M <sup>e</sup> Pouliquen, prénommé, six cent vingt-cinq actions . . . . .	625
<b>Total:</b> mille deux cent cinquante actions . . . . .	<b>1.250</b>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- francs) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante mille francs (60.000,- francs).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) M<sup>e</sup> Jeannot Biver, prénommé.
  - b) M<sup>e</sup> Thierry Pouliquen, prénommé.
  - c) Monsieur Yohann Thomas, cuisinier, demeurant à F-57950 Montigny-les-Metz, 39, rue de Pont à Mousson. Monsieur Yohann Thomas, prénommé, est nommé administrateur-délégué.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:  
La FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A. avec siège social à Luxembourg.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.
- 5) Le siège social de la société est fixé à L-1614 Luxembourg, rue Anatole France.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Biver, T. Pouliquen, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 23 février 2000, vol. 417, fol. 98, case 4. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 13 mars 2000.

A. Biel.

(15898/203/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2000.

**STRATINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 24.254.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 72, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2000.

(15867/780/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.

**STRATINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 24.254.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue à l'Hôtel Campanile à Senningerberg le 14 septembre 1999*

Les comptes annuels et l'affectation des résultats arrêtés au 30 juin 1999 ainsi que les rapports du conseil d'administration et commissaire aux comptes y relatifs ont été approuvés.

Décharge a été donnée par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats respectifs durant l'exercice social clôturé 30 juin 1999.

Les mandats tous les administrateurs à savoir Madame Nathalie Hamilius, Messieurs Michel Ducros, Marc Giorgetti, Marc Hoffmann, Patrick Losch et Carlo Rock ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Jean-Marc Faber sont reconduits pour la période d'une année supplémentaire et viendront à échéance lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2000.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour publication et réquisition*

STRATINVEST HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2000, vol. 534, fol. 72, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(15868/780/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2000.